

**31^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 16 janvier 2024 – 19 h
Rencontre virtuelle via Teams
École hôte : Académie Assomption de Bathurst**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis en virtuelle, elle exprime le regret du Conseil de ne pouvoir être présents physiquement à l'école Académie Assomption en raison des conditions climatiques, mais assure être pleinement avec eux via le canal Teams. La présidente souhaite une belle année à toutes et tous, espérant l'année qui débute meilleure que l'année qui vient de s'écouler. Un tour de table est effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Michèle Hébert; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Alexandre Veilleux (élève conseiller).

Directeur général : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier
Direction des services à la petite enfance : Line Collin
Direction adjointe des services à la petite enfance : Josée Castonguay

Absences : Guy Chiasson; Danny Comeau; Nathalie Mallais Comeau.

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 184, RÉOLUTION 31-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 16 janvier 2024.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
Aucun conflit n'est rapporté

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente du Conseil invite la présidente du CPAÉ madame Laura Renouf, et la direction de l'école madame Guylaine Roy à faire leur présentation aux membres du Conseil.

La direction de l'école espère voir le Conseil se déplacer à l'école pour une prochaine rencontre, mais est heureuse de pouvoir donner un suivi de son projet d'école réimaginée et de son intégration des finalités du CED. Elle donne la parole à la présidente du CPAÉ.

Madame Renouf se présente, elle est la maman de trois enfants fréquentant ou ayant fréquenté l'école Académie Assomption, elle est impliquée auprès du CPAÉ de l'école depuis que sa grande fille âgée aujourd'hui de 14 ans est entrée à la maternelle.

Elle explique que l'école vit sa troisième année de projet d'école réimaginée, elle détaille que ce projet a permis aux enfants de vivre de belles expériences avec la communauté et des activités motivantes au sein de l'école. Elle en profite pour remercier le DSFNE du soutien apporté à leur projet qui permet d'aider les élèves tant au niveau de leur mieux-être que de leur savoir-être et savoir-faire. Avec une clientèle diversifiée, elle note l'importance d'un projet de ce type qui permet de faire vivre des expériences d'apprentissages innovantes pour les élèves, auxquelles ils n'auraient pas eu accès dans un autre contexte, et elle affirme l'importance de poursuivre ce projet pour l'épanouissement des enfants qui évolue dans un environnement accueillant, inclusif et enrichissant.

En lien avec les finalités les projets de l'école sont de créer un lien avec la communauté, travailler le mieux-être des élèves et aider les élèves à cheminer au niveau des apprentissages et des compétences.

Plusieurs activités ont eu lieu afin d'atteindre leurs objectifs :

- Développement des compétences : session d'ateliers pour les élèves, célébration pédagogique, session de poésie SLAM, sortie aux magasins pour les mathématiques, concours d'épellation, présentation garde-forestier, atelier science-est, etc.
- Activités mieux-être : session avec Mind at peace, session avec Danie Leblanc d'Énergie Fit, école en forêt, yoga, visite au mont Sugarloaf, activité sur la nutrition, cube énergie, etc.
- Activités communautaires : spectacle familial de Félicitout, visite chez les pompiers et policiers de la ville, sortie aux quilles, spectacle de magie, ménage ton rivage, activité avec les premières nations, exposition KC Irving, visite du village historique acadien, observation d'oiseaux, visite de verger, etc.

La présidente du CPAÉ détermine l'avenir des objectifs de l'école en continuant de faire vivre de belles expériences aux apprenants, en travaillant sur l'avancement du projet de classe extérieure et aménagement de la cour de récréation, en poursuivant la création de liens avec la communauté.

Le CPAÉ recommande une implication active de la part du CED auprès de l'école Académie Assomption et un soutien dans le projet de classe extérieure. Le CPAÉ désire également que le DSFNE continue de mettre l'emphase sur l'intégration des concepts émotionnel et psychologique en lien avec le mieux-être des apprenants pour leur donner les ressources afin qu'ils puissent cheminer dans leur vie d'adulte.

La présidente remercie la présidente du CPAÉ et la direction d'école et les félicite pour la créativité, les expériences enrichissantes d'apprentissage qui sont offertes aux apprenants de cette école. Elle précise que le message est entendu en ce qui concerne l'amélioration du mieux-être des apprenants et le besoin de formation dans ce domaine.

La présidente demande des précisions quant au soutien réclamé en lien avec la classe extérieure. La direction d'école explique qu'ils ont obtenu un plan de la part d'un architecte et un devis, l'école se prépare à entamer une collecte de fonds. La direction d'école précise que les montants sont d'environ 60 000 \$ pour les jeux extérieurs et 22 000 \$ pour les infrastructures liées à la classe extérieure, elle ajoute qu'elle a conscience que la tâche ne sera pas évidente au vu du faible nombre d'élèves dans l'école. Le Conseil s'interroge si un des deux projets pourraient être priorisé sur les deux en raison des coûts, la direction d'école confirme que le projet de la classe extérieure pourrait être priorisé.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à **madame Annie Raïche** qui s'est distinguée par son engagement dans son rôle d'assistante en éducation à l'école Académie Assomption. Madame Annie est décrite comme une personne qui donne toujours le meilleur d'elle-même, elle travaille actuellement avec une élève de 2^{ème} année, mais elle n'hésite pas à aider les autres élèves de l'école dès qu'elle le peut. Elle va constamment au-delà des exigences de son travail. Elle a la communauté d'école à cœur et elle n'hésite pas à prendre sur son temps personnel pour mettre en place des projets. Pour ajouter à sa belle personnalité, elle a le bien-être de ses collègues à cœur et prépare des activités sociales pour le personnel de l'école.

Le Conseil lui transmet toutes ses félicitations et la remercie pour l'engagement dont elle fait preuve au quotidien. La présidente exprime toute l'importance et la chance qu'à le DSFNE de pouvoir compter sur de merveilleuse personnalité telle que madame Annie.

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 12 décembre 2023

MOTION 185, RÉOLUTION 31-7.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 décembre 2023.

Adoptée

7.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

8. Pour discussion ou décision du CED

Sans objet

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nominations

Le directeur général annonce les nominations suivantes :

- **Madame Chantal Paulin** au poste de direction par intérim de l'école La Ruche jusqu'en juin 2024. Elle occupe actuellement le poste de direction adjointe. Mme Paulin a débuté ce poste ce 11 janvier.
- **Madame Nellie Bertrand-Robichaud** au poste de direction adjointe par intérim de l'école La Ruche. Elle occupe actuellement le poste de PAR à l'école La Ruche et elle a débuté ses nouvelles fonctions ce 11 janvier.
- **Madame Nathalie Brideau** au poste de direction de l'école La Source pour un mandat de 5 ans. Elle occupe actuellement le poste de direction par intérim pour l'année 2023-2024.
- **Monsieur Mike McWilliams** au poste de direction adjointe à l'école La Source pour un mandat de 5 ans. Il occupe actuellement ce poste par intérim pour l'année 2023-2024.
- **Madame Sylvie Drapeau** au poste de direction de l'école Académie Notre Dame pour un mandat de 5 ans. Elle occupe actuellement le poste de direction adjointe de l'école Sugarloaf Senior High. Elle entamera son mandat le 1er juillet 2024.
- **Madame Nathalie Chouinard** au poste de direction adjointe de l'école Académie Notre-Dame pour un mandat de 5 ans. Elle occupe actuellement ce poste par intérim pour l'année 2023-2024.
- **Madame Annie Cormier** au poste de direction adjointe de l'école La Mosaïque du Nord pour un mandat de 5 ans. Elle occupe actuellement ce poste par intérim pour l'année scolaire en cours.
- **Madame Janie Losier** au poste de direction adjointe de la polyvalente W.-A.-Losier pour un mandat de 5 ans. Elle occupe actuellement ce poste par intérim pour l'année scolaire en cours.

9.2 Rapport de vérification – Secteur de la petite enfance

Le directeur général amorce la présentation de son rapport en introduisant auprès du Conseil la directrice des services à la petite enfance madame Line Collin et la directrice adjointe des services à la petite enfance madame Josée Castonguay qui seront invitées à intervenir tout au long de la présentation de ce rapport.

Le directeur général débute son rapport en expliquant que la présentation du secteur de la petite enfance est une nouveauté depuis l'année passée, il commence par présenter la structure de ce secteur et les différents services offerts aux familles à travers l'orthophonie, la transition scolaire, l'actualisation linguistique, la pédagogie et l'appui aux familles.

Le directeur général relève des points importants à noter, notamment que le secteur de la petite enfance fait partie du DSFNE depuis 2013; que deux postes importants pour le secteur ont été créés, celui de direction adjointe aux services à la petite enfance (2022) et celui de coordonnatrice aux communications (2023) en raison de l'expansion du secteur; la directrice

des services à la petite enfance fait partie de l'équipe de gestion du DSDNE; qu'une planification stratégique 2023-2026 est en cours afin d'assurer une amélioration continue des services offerts; et que les services du secteur de la petite enfance s'étendent pour les familles d'enfant de 0 à 8 ans.

Le directeur général démontre l'intégration des finalités du CEDSFNE au sein des garderies du secteur Nord-Est grâce au travail remarquable de mesdames Line Collin et Josée Castonguay et des travailleurs des services de garde. Le directeur général prouve que les finalités du CEDSFNE s'étendent plus loin que les 34 écoles du DSFNE par des actions concrètes faites en garderies : **22 garderies ont participé à 85 projets pour 2023-2024.**

La continuité du rapport du directeur général aborde les différents services du secteur de la petite enfance :

❖ **Orthophonie (Parle-moi)**

La directrice adjointe des services à la petite enfance détaille ce que regroupe le service « Parle-moi » :

- Un programme en orthophonie au sein de la communauté qui offre des activités pour les familles organisées avec l'aide de partenaires communautaires;
- Des activités plus ciblées appelées « intervention précoce » puisqu'elles sont le résultat du référencement suite à une évaluation menée par la Santé publique pour les enfants de 18 mois à 2 ans, impliquant un travail avec le parent et l'enfant la plupart du temps au domicile familial.

La directrice adjointe des services à la petite enfance poursuit avec les défis auxquels ce service est confronté :

- L'effet néfaste des écrans pour lequel il est nécessaire de faire beaucoup de sensibilisation auprès des parents;
- La méconnaissance du service offert;
- Une plus grande collaboration avec la grande équipe d'accompagnement du district particulièrement en littératie;
- Un manque de ressources humaines au niveau des garderies pour assurer les besoins langagiers des enfants.

❖ **Transition scolaire**

Le directeur général précise qu'il s'agit d'une initiative unique au DSFNE, le district a souhaité améliorer la période de transition où l'enfant passe du service de garde à l'école.

La directrice des services à la petite enfance remercie le directeur général et le DSFNE pour leur investissement et leur appui dans ce service offert aux familles, elle explique qu'il s'agit d'un investissement important et nécessaire pour les enfants qui vaut la peine d'être fait puisque les effets positifs sont déjà visibles pour les enfants du DSFNE.

La directrice adjointe des services à la petite enfance ajoute que le DSFNE vit sa deuxième année avec ce projet, elle détaille que la première était dédiée à apporter un soutien en termes de matériel et de création d'outils, et que cette année l'emphase est mise sur la formation du personnel du DSFNE. Deux journées de formation ont été consacrées à la transition scolaire pour rencontrer toutes les directions d'école. Elle

précise que cette rencontre a été très profitable et aide à une plus grande uniformité d'une école à l'autre.

Le directeur général alerte le Conseil sur les défis rencontrés :

- Une baisse continue des inscriptions à la maternelle – le directeur général précise qu'effectivement le nombre d'élèves inscrits au DSFNE cette année a augmenté notamment grâce aux nouveaux arrivants, mais que cela n'élimine pas le fait que le nombre d'inscriptions en maternelle reste en diminution;
- Une augmentation des inscriptions tardives en maternelle d'année en année qui rend plus difficile la planification stratégique du secteur de la petite enfance, des écoles et du DSFNE.

❖ **Actualisation linguistique**

Le directeur général explique que la notion d'actualisation linguistique vient toucher différents jeunes pour différentes raisons, le service est offert afin que des jeunes rencontrant des défis dans la maîtrise de la langue française reçoivent du soutien avant qu'ils n'entrent dans le système scolaire francophone. Le rapport développe les différentes stratégies existantes pour soutenir les familles afin que ces enfants acquièrent le niveau de langue nécessaire.

Le directeur général détaille les défis rencontrés par ce service :

- Un manque de ressource pour couvrir tout le territoire du Nord-Est;
- L'arrivée tardive des référencement puisque ceux-ci arrivent après l'évaluation se faisant avant l'entrée en maternelle à l'âge de 4 ans;
- La méconnaissance de l'existence de ce service.

❖ **Pédagogie**

Le directeur général explique que ce service permet à l'équipe d'agentes pédagogiques d'accompagner les services de garde dans l'application du curriculum éducatif. La directrice des services à la petite enfance précise que des formations sont offertes en soirée ou les fins de semaine aux responsables et éducatrices en service de garde. De plus, les agentes pédagogiques accompagnent les éducatrices dans les garderies sur la base du curriculum éducatif, elles évaluent la qualité du service éducatif fourni. La directrice des services à la petite enfance indique que la moyenne aux évaluations fixée par la province est de 70 % et que la moyenne actuelle pour cette année 2023 est 90,15 %.

Elle poursuit en mentionnant les défis de cette équipe, en particulier la rotation régulière du personnel et les difficultés de recrutement. Le directeur général souhaite mettre l'accent sur les différences de salaire existante entre les différents milieux de travail, tels que les services de garde et le DSFNE. Par exemple, la directrice des services à la petite enfance explique qu'une éducatrice n'ayant pas de cours dans ce domaine sera payée 16\$/heure, une éducatrice avec son cours dans le domaine sera payée 23,47\$/heure tandis qu'avec ce même cours cette personne aurait un emploi d'assistante en éducation rémunérée environ 32\$/heure dans un district scolaire, ce qui explique les difficultés de rétention du personnel au sein des services de garde.

La directrice des services à la petite enfance poursuit avec le service offert par les personnes travailleuses d'appui à l'inclusion. Elle explique que le thème de l'inclusion fait partie de leur curriculum éducatif en offrant des formations sur les pratiques inclusives, mais ces dernières années il est observé une augmentation des besoins plus spécifiques au niveau des enfants. Le rôle de ces personnes est comparable à

celui des assistantes en éducation au sein des écoles, elles accompagnent au sein des garderies, donnent des conseils et assistent les éducatrices. Elle précise que malgré l'augmentation des besoins, ce service est très bien soutenu par le MEDPE et qu'il n'y a pas d'enfant sur liste d'attente.

❖ **Service d'appui aux familles**

La directrice des services à la petite enfance explique que le MEDPE s'est aperçu depuis la pandémie que les parents ne savaient pas vers qui se tourner pour avoir de l'information concernant les défis qu'ils pouvaient rencontrer avec leurs enfants, ils ont créé une ligne téléphonique par district scolaire pour aider et orienter les parents vers les bons services. L'objectif étant de créer le lien et être plus proche des parents d'enfants de 0 à 8 ans.

❖ **Réseau de la petite enfance du Nord-Est**

La directrice des services à la petite enfance explique qu'il s'agit de la réunion d'environ 40 à 50 partenaires pour discuter des besoins et des défis en petite enfance. Des comités et sous-comités ont été créés avec différentes visées telles que la promotion et le marketing des services offerts, des formations offertes aux parents, l'envoi d'un sondage permettant de dresser un profil de la petite enfance de 0 à 8 ans.

Une période de questionnement suit la fin de la présentation du rapport.

La présidente s'interroge sur l'actualisation linguistique, à savoir la différence avec ce que l'on appelle la francisation, qui s'occupe de l'actualisation linguistique dans les garderies et si le service a suffisamment de personnel pour capter l'ensemble des élèves ayants-droits potentiels au sein des écoles francophones. Le directeur général explique que le nouveau terme inclusif pour francisation est actualisation linguistique, celui-ci permettant d'intégrer les élèves allophones. Le directeur général ajoute que le DSFNE accueille des nouveaux arrivants, mais peu comparé au district sud de la province, il explique que le DSFNE apprend beaucoup d'eux et de leur bonne pratique. Il admet cependant que le service d'actualisation linguistique n'a pas suffisamment de ressources humaines au même titre que plusieurs autres secteurs.

Le vice-président informe que la Loi sur l'éducation n'incluant pas la petite enfance ne permet pas aux Conseils d'éducation d'appliquer leur droit de gestion et ainsi de mener des actions, tel qu'en matière de captation des ayants-droit potentiels en service de garde ou en matière de recrutement.

Il poursuit en s'interrogeant sur la raison de l'absence de « Famille petite enfance Nord-Est » dans l'organigramme présenté. La directrice des services à la petite enfance explique qu'elle ne supervise pas d'employé au sein de « Famille petite enfance Nord-Est », mais qu'il s'agit plutôt d'une partenaire dont le secteur de la petite enfance loue les services.

La présidente s'interroge sur la pénurie de places en garderie. La directrice des services de la petite enfance apporte des précisions à ce sujet, elle explique que les règles d'attribution de financement par le ministère ont changé cette année, désormais, le nombre de places nécessaire se quantifie par région et plus par ville. Dès que le ministère a accordé un nombre de places définies pour une région, chaque mois des propriétaires potentiels de garderie peuvent postuler pour obtenir du financement afin d'ouvrir une garderie ou agrandir leur garderie actuelle.

MOTION 186, RÉOLUTION 31-9.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Gallant**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification en lien avec le secteur de la petite enfance, tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 décembre 2023

Le directeur des services administratifs et financiers informe le Conseil que sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 69 849\$ pour un solde de 65 151\$ en date du 30 décembre 2023.

Le Directeur des services administratifs et financiers apporte les précisions suivantes : des dépenses au niveau des frais de déplacement qui seront réaffectées d'ici la fin de l'exercice financier à « Participation - Congrès/conférence/formation », les bourses du CED qui commenceront prochainement à être remises aux bénéficiaires; puis l'attente des fonds provenant du MEDPE en raison de l'absence de l'adhésion du CEDSFNE à la Fédération des Conseils du Nouveau-Brunswick devrait être de l'ordre de 27 000\$.

10.1.2 Comité jeunesse

La présidente et l'élève conseiller informent le Conseil du report de la réunion du CJCED prévue le 17 janvier, en raison des mauvaises conditions climatiques prévues. Ils précisent qu'une partie de cette rencontre est maintenue puisqu'elle était initialement en virtuelle s'agissant d'une consultation par la Table de concertation pour contrer les violences conjugales dans la Péninsule Acadienne. La rencontre du CJCED est remise au 7 février 2024.

10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.3.1 Politique 1.4 – Code de conduite des membres du CED

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

10.1.3.2 Politique 2.4 – Délégation à la direction générale

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

Le Conseil cherche à avoir la rétroaction du directeur général sur ces politiques et plus particulièrement savoir s'il estime que le Code de conduite du Conseil est pleinement respecté. Le directeur général répond par l'affirmative.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que tout le Conseil a reçu son rapport.

La présidente revient sur le Forum ouvert sur l'Intelligence Artificielle auquel une grande délégation du DSFNE a participé dont l'élève conseiller du CEDSFNE. Elle explique que ce

Forum a apporté un regard large sur le sujet, autant sur les défis que les grandes opportunités qu'offrent l'I.A. Elle ajoute que les intervenants et le MEDPE sont préoccupés par l'absence de code d'éthique en la matière. La présidente explique que le sujet était passionnant, que l'I.A. fait partie du quotidien et de l'avenir de chacun.

Aucun commentaire n'est apporté du Conseil.

11.2 Correspondance

11.2.1 Lettre d'appui du CEDSFNE à l'Aéroport régional de Bathurst

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.2 Lettre de remerciement de l'AFPNB pour le défraiement des frais d'adhésion

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

L'élève conseiller Veilleux a apprécié la rencontre.

Le conseiller Robichaud reconnaît le contenu très intéressant de la réunion.

La conseillère Hébert a apprécié le contenu de la rencontre, particulièrement le rapport de vérification de la direction générale. Elle apporte ses inquiétudes quant à la lenteur de la mise en place de changement avec le MEDPE, mais reconnaît le bon travail et l'importance de l'uniformisation faite au DSFNE.

Le conseiller Morais a trouvé la réunion très intéressante. Il fait le lien entre l'intelligence artificielle et le fléau de la désinformation, dans lequel l'I.A. a un grand impact. Il estime important que le Conseil en parle et soit au fait des tenants et des aboutissants de l'I.A., particulièrement dans une période mondiale où des changements importants sont à venir et pourraient être impactés par l'influence de l'I.A.

La conseillère Maltais a trouvé très important de partager les informations contenues dans le rapport de la direction générale, et de voir l'implication de la direction et direction adjointe des services à la petite enfance. Elle est très fière du DSFNE et remercie le directeur général pour ce beau partage.

Le vice-président Gallant apprécie la proactivité au niveau du secteur de la petite enfance, et aimerait que le Conseil puisse avoir un impact sur ce secteur puisqu'il estime qu'il y a beaucoup de travail à réaliser en tant que CED.

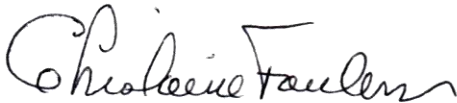
La présidente remercie de la participation de tous, cela témoigne de l'engagement et de l'implication de chacun.

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Sans objet

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21h05.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil